



Commission
européenne

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019

Belgique



Comment prendre contact avec l'Union européenne?

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.

Vous pouvez prendre contact avec ce service:

par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

PRINT	ISBN 978-92-76-08668-0	ISSN 2466-9989	doi: 10.2766/00477	NC-AN-19-005-FR-C
PDF	ISBN 978-92-76-08671-0	ISSN 2466-9997	doi: 10.2766/94495	NC-AN-19-005-FR-N

Cover image: composition with images © istock.com

Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019

BELGIQUE

Le deuxième volume du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019 comporte 28 rapports par pays. Il s'appuie sur les données quantitatives et qualitatives les plus récentes pour présenter et évaluer les principales mesures stratégiques mises en œuvre récemment et actuellement dans chaque État membre de l'Union européenne. Il complète ainsi les autres sources d'informations qui offrent une description des systèmes d'éducation et de formation nationaux.

La section 1 propose une présentation statistique des principaux indicateurs en matière d'éducation et de formation. La section 2 définit brièvement les principales forces et faiblesses du système d'éducation et de formation du pays concerné. La section 3 traite plus particulièrement des enseignants et des défis liés à la profession d'enseignant. La section 4 porte sur les investissements dans l'éducation et la formation. La section 5 examine les politiques visant à moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire. La section 6 traite des mesures de modernisation de l'enseignement supérieur. Enfin, la section 7 porte sur l'enseignement et la formation professionnels, alors que la section 8 couvre la formation des adultes.

Le présent manuscrit a été achevé le 26 août 2019.

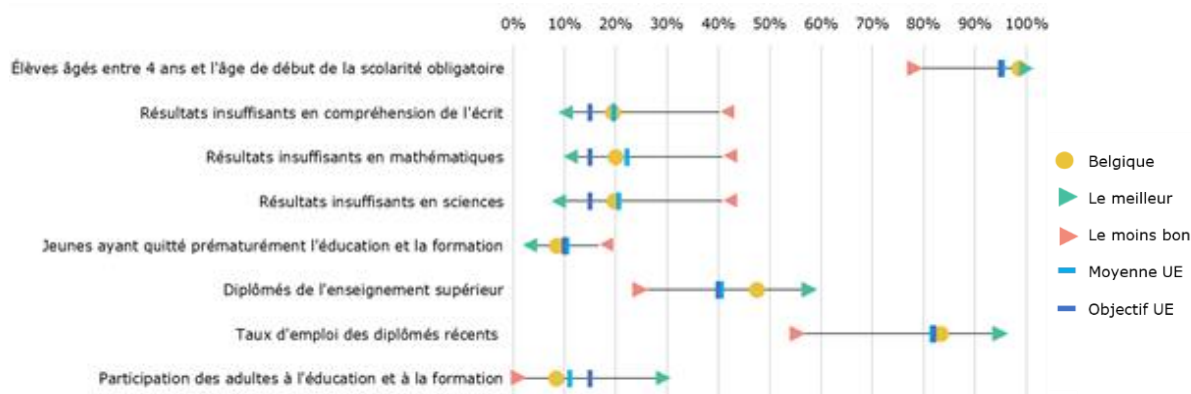
Davantage de données contextuelles sont disponibles en ligne (http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/et-monitor_fr).

1. Indicateurs clés

		Belgique		Moyenne de l'UE		
		2009	2018	2009	2018	
Critères de référence Éducation et formation 2020						
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)		11,1%	8,6%	14,2%	10,6%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)		42,0%	47,6%	32,3%	40,7%	
Élèves âgés entre 4 ans et l'âge de début de la scolarité obligatoire (en % de la population du groupe d'âge correspondant)		99,3%	98,7% ¹⁷	90,8%	95,4% ^{17,d}	
Proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en :	Compréhension de l'écrit	17,7%	19,5% ¹⁵	19,5% ^{EU27}	19,7% ¹⁵	
	Mathématiques	19,1%	20,1% ¹⁵	22,3% ^{EU27}	22,2% ¹⁵	
	Sciences	18,0%	19,8% ¹⁵	17,7% ^{EU27}	20,6% ¹⁵	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-8 (total)	81,0%	83,4%	78,3%	81,6%	
Participation des adultes à l'éducation et à la formation (en % des 25-64 ans)	CITE 0-8 (total)	7,1%	8,5%	9,5%	11,1%	
Mobilité à des fins d'apprentissage	Diplômés mobiles de l'enseignement supérieur (CITE 5-8)	:	3,6% ¹⁷	:	3,6% ¹⁷	
	Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits (CITE 5-8)	:	6,2% ¹⁷	:	8,0% ¹⁷	
Autres indicateurs contextuels						
Investissements dans l'éducation	Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	6,0%	6,3% ¹⁷	5,2%	4,6% ¹⁷	
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève en €SPA	CITE 0	:	:	:	€6 111 ^{15,d}
		CITE 1	€7 419 ¹²	€7 745 ¹⁶	€5 812 ^{12,d}	€6 248 ^{15,d}
		CITE 2	€9 037 ¹²	€9 755 ¹⁶	€6 937 ^{12,d}	€7 243 ^{15,d}
		CITE 3-4	€9 455 ¹²	€9 969 ¹⁶	:	€7 730 ^{14,d}
CITE 5-8	€12 054 ¹²	€13 218 ¹⁶	€10 549 ^{12,d}	€11 413 ^{15,d}		
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (en % des 18-24 ans)	Nés dans le pays	10,0%	7,2%	13,1%	9,5%	
	Nés à l'étranger	20,5%	18,7%	26,1%	20,2%	
Diplômés de l'enseignement supérieur (en % des 30-34 ans)	Nés dans le pays	44,0%	49,2%	33,1%	41,3%	
	Nés à l'étranger	33,0%	42,6%	27,7%	37,8%	
Taux d'emploi des diplômés récents (en % des 20-34 ans ayant obtenu leur diplôme un à trois ans avant l'année de référence)	CITE 3-4	71,9%	70,0%	72,5%	76,8%	
	CITE 5-8	87,8%	90,3%	83,8%	85,5%	

Sources: Eurostat; OCDE (PISA); Les chiffres relatifs à la mobilité à des fins d'apprentissage sont calculés par le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne à partir des données UOE. Pour plus d'informations, voir la section 10 et le volume 1 (ec.europa.eu/education/monitor). Remarques: les moyennes du rapport PISA 2009 pour l'UE n'incluent pas Chypre; d = définition différente, 12 = 201215 = 2015, 17 = 2017.

Graphique 1 Positionnement par rapport aux meilleurs et aux moins bons



Source: Commission européenne, calculs de la direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC), sur la base de données d'Eurostat (EFT 2018, UOE 2017) et de l'OCDE (PISA 2015).

2. Points importants

- À compter de septembre 2019, la Communauté flamande (BEfl) mettra en œuvre des réformes à tous les niveaux d'éducation, entre autres la formation en alternance. Dès septembre 2020, la Communauté française (BEfr) mettra également en œuvre des réformes scolaires, en commençant par des changements au niveau de la gouvernance avant le nouveau tronc commun élargi et la réforme de la formation initiale des enseignants.
- Les dépenses consacrées à l'éducation en Belgique sont parmi les plus élevées de l'UE, mais les résultats scolaires sont relativement faibles, ce qui donne à penser qu'il est possible d'accroître l'efficacité et l'efficience.
- Afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats, il convient d'aider davantage les enseignants à gérer la diversité en classe.
- Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais des disparités subsistent entre les régions et les groupes.

3. Cibler les enseignants

Les Communautés de Belgique prennent des mesures ad hoc pour lutter contre les pénuries d'enseignants. D'après les données issues de l'enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS¹) de 2018 (OCDE, 2019b), le taux d'enseignants satisfaits de leur emploi est proche de la moyenne de l'UE [89,2 % (84,8 % en BEfr, 92,9 % en BEfl) contre 89,5 % au niveau de l'UE]. Toutefois, seuls 16,3 % des enseignants [(5,3 %, 25,8 %) contre 17,7 % au niveau de l'UE] estiment que l'enseignement est une profession valorisée au sein de la société. Les pénuries sont en augmentation mais semblent plus graves en BEfr. Les raisons sont notamment l'augmentation de la population scolaire et de sa diversité, le vieillissement du personnel enseignant, la diminution des inscriptions à la formation des enseignants, les taux d'abandon élevés chez les enseignants récemment engagés, les mauvaises conditions de recrutement latéral, ainsi que les conditions de travail difficiles. Il existe des pénuries particulières dans des matières et des zones géographiques spécifiques, notamment dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), et en BEfr également dans les cours de langues modernes et dans des cours spécifiques de l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Des campagnes de promotion sont actuellement lancées afin d'attirer plus d'étudiants avec des profils plus adaptés. En BEfr, les mesures incluent les heures supplémentaires, le recul de l'âge de la retraite, des conditions de recrutement latéral plus favorables et la simplification des procédures de recrutement. En BEfl, les mesures prévoient un soutien professionnel de début de carrière intensif pour les nouveaux enseignants, des nominations permanentes plus rapides, des plateformes collaboratives offrant une sécurité de l'emploi aux enseignants temporaires dans les écoles primaires et un échelon salarial supplémentaire pour les enseignants en fin de carrière.

Les Communautés ont adopté des réformes dans le but d'améliorer la qualité et la pertinence de la formation initiale des enseignants (FIE). Ces réformes seront appliquées à compter de septembre 2019 en BEfl et dès 2020 en BEfr. En BEfr, tous les nouveaux enseignants devront être titulaires d'un diplôme universitaire de niveau master de quatre ans (CITE 7); le salaire étant directement lié au niveau du diplôme, cela augmentera l'attrait financier de l'emploi. Des indicateurs détaillés sur la manière de financer la mesure sur le long terme sont attendus. En BEfl, un nouveau premier master pour la formation des enseignants de l'enseignement secondaire supérieur remplacera le deuxième master supplémentaire requis (voir encadré 1 ci-après).

1 En 2018, 23 États membres ont participé à l'enquête TALIS: l'Angleterre (Royaume-Uni), l'Autriche, la Belgique francophone, la Belgique néerlandophone, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la République tchèque. L'enquête TALIS 2018 couvre les chefs d'établissement et les enseignants du secondaire inférieur dans les écoles publiques ordinaires et les écoles privées.

Encadré 1: réformes de la formation initiale des enseignants dans les Communautés française et flamande

En BEfr, les enseignants de l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire inférieur devront posséder un diplôme de master en éducation (niveau CITE 7). L'accent sera davantage mis sur la formation aux technologies numériques et innovantes, sur l'enseignement dans une salle de classe hétérogène et multilingue, sur la lutte contre les inégalités et sur l'apprentissage différencié. Les nouveaux formateurs des enseignants devront être titulaires d'un diplôme supplémentaire de master d'un an.

En BEfl, les établissements d'enseignement supérieur deviendront les seuls prestataires de FIE. Les programmes de bachelier professionnel pour les enseignants du préprimaire au secondaire inférieur mettront davantage l'accent sur la didactique, la gestion de la classe, les compétences linguistiques, le multilinguisme et la diversité. Le cours de «Néerlandais langue étrangère» fera désormais partie des matières à option pour le diplôme qui donne le droit d'enseigner en secondaire inférieur afin de soutenir l'apprentissage des étudiants issus de l'immigration (également dans l'éducation des adultes). Pour enseigner des cours pratiques d'EFPP, une FIE de niveau CITE 5 sera nécessaire. Le programme destiné aux enseignants du secondaire supérieur comprendra un diplôme de bachelier combinant certaines matières et des cours à option des sciences de l'éducation, suivi d'un programme de master en éducation. Le recrutement latéral deviendra possible grâce à une formation de conversion d'un an. Les formateurs des enseignants suivront également une formation spécifique.

Il est possible de renforcer davantage le perfectionnement professionnel continu (PPC) des enseignants et le soutien pédagogique. Les écoles jouissent d'une autonomie en matière de planification et de politique de PPC. Le PPC n'est ni bien développé ni obligatoire (BEfl) et il n'est pas reconnu pour l'évolution de carrière. En BEfr, le PPC est limité et ses résultats ne sont pas mesurés. Les enseignants belges ont suivi beaucoup moins de cours de PPC liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) que les enseignants des autres pays de l'UE (Commission européenne, 2019a). Les données issues de l'enquête TALIS indiquent que les enseignants suivent les cours et les séminaires les plus populaires [64,4 % (36,7 %, 88 %) contre 71,3 % au niveau de l'UE] plutôt que ceux qui, selon eux, ont le plus d'incidence, comme l'apprentissage par les pairs et le soutien professionnel [25,4 % (15 %, 34,4 %) contre 38,1 % au niveau de l'UE]. Des études montrent que le soutien pédagogique pour les nouvelles méthodes d'enseignement dans l'enseignement préprimaire serait bénéfique pour gérer le nombre croissant d'enfants dont le néerlandais n'est pas la langue maternelle (BEfl) (Peleman, 2019). Des propositions d'améliorations sont ressorties d'une évaluation des centres de soutien et d'orientation pédagogiques en BEfl (Commissie Monard, 2019).

Le rôle des chefs d'établissement jouit d'une reconnaissance croissante. En 2018/2019, en BEfl, le gouvernement a augmenté de plus de 20 % le budget consacré au soutien administratif dans l'enseignement primaire. Le salaire des directeurs d'école a été revu à la hausse et leur charge d'enseignement a été supprimée ou réduite, afin de libérer du temps pour les tâches de direction et pour stimuler la professionnalisation et la motivation. En BEfr, des mesures destinées à accroître les responsabilités pédagogiques des chefs d'établissement et à renforcer le soutien administratif seront mises en œuvre à partir de septembre 2019. Les directeurs d'école ont indiqué, lors de l'enquête TALIS, que le manque de temps pour les responsabilités pédagogiques [58,3 % (80,1 % en BEfr et 44,4 % en BEfl) pour une moyenne de l'UE de 34,9 %] et la pénurie de personnel d'appui [43,7 % (63,4 %, 31,1 %) contre 38,4 %) nuisent à la qualité de l'enseignement dans leur école.

4. Investir dans l'éducation et la formation

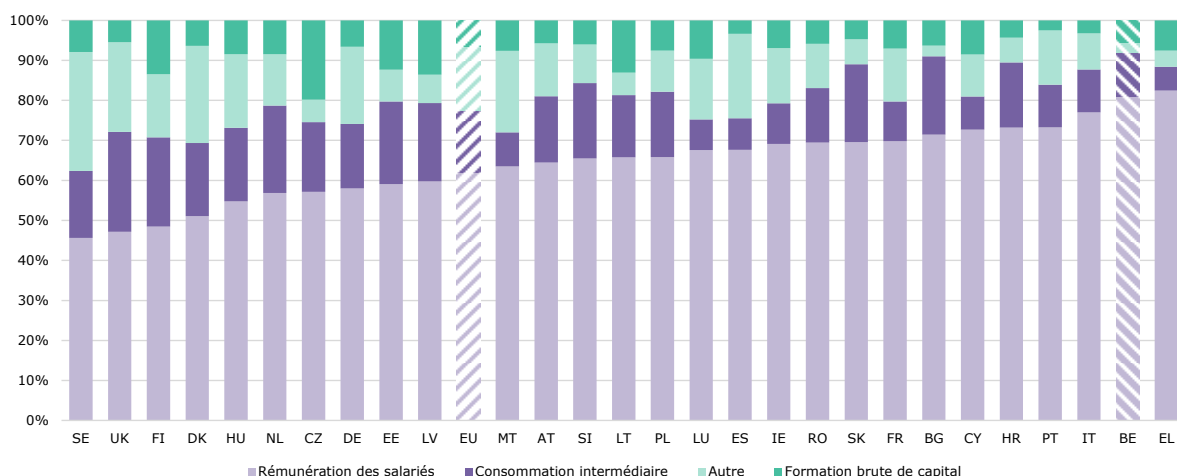
En 2017, les dépenses publiques de la Belgique en matière d'éducation, en pourcentage du PIB, étaient parmi les plus élevées de l'UE (6,3 %), juste derrière la Suède et le Danemark². Depuis 2010, les dépenses sont passées de 6,0 % à 6,3 % (27,8 milliards d'EUR). Au cours de la même période, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation a également augmenté, passant de 11,3 % à 12,1 %. L'augmentation en termes réels de 11,5 % au cours de la

² Eurostat, CFAP, 2017 [gov_10a_exp].

même période est bien supérieure à la moyenne de l'UE de 0,2 %. C'est au niveau préprimaire et primaire que les dépenses ont le plus augmenté (12,4 %) – ce qui a conduit à diminuer l'écart des dépenses entre le niveau fondamental et le niveau secondaire – mais les dépenses ont également augmenté au niveau secondaire (6,2 %) et dans l'enseignement supérieur (7,7 %). En 2015, la part du financement privé sur l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation était relativement faible (6,1 %), et atteignait 14,2 % au niveau de l'enseignement supérieur³. Si l'on compare les dépenses de la Belgique avec d'autres pays dans lesquels les dépenses sont élevées, et que l'on prévoit que les dépenses devraient rester élevées (voir ci-après), de meilleurs résultats scolaires devraient être possibles (Commission européenne, 2019b). Les autorités doivent mettre plus de données à disposition afin de soutenir la recherche en éducation et les politiques reposant sur des éléments concrets.

La Belgique occupe la deuxième position parmi les pays qui dépensent le plus en termes de rémunération des salariés dans l'UE. Les salaires représentaient 80,9 % des dépenses publiques consacrées à l'éducation⁴ en 2017 (contre 62 % en moyenne dans l'UE), après avoir augmenté de 12,1 % entre 2010 et 2017 (pour 3,4 % en moyenne dans l'UE). Ce pourcentage élevé et en hausse reflète le rapport élève/enseignant relativement faible dans l'enseignement primaire et secondaire⁵ (10,7 pour une moyenne de l'UE de 12,9) et des salaires moyens plus élevés à tous les niveaux (OCDE, 2017). Les salaires des enseignants sont légèrement inférieurs à ceux des travailleurs possédant le même niveau d'instruction en BEfl et inférieurs de 4 à 11 points de pourcentage en BEfr (les salaires des enseignants sont, en moyenne, supérieurs de 4 % en BEfl) (OCDE, 2018c). La formation brute de capital (par exemple, bâtiments, équipements et infrastructures numériques) représentait 5,5 % des dépenses publiques (pour une moyenne de l'UE de 6,4 %). Cette catégorie de dépenses a augmenté de 25,3 % entre 2010 et 2017 en termes réels, ce qui diffère de façon spectaculaire de la baisse moyenne de l'UE (-14,7 %). La Belgique doit se préparer à connaître une croissance démographique, un pic dans la population d'enfants âgés de 6 ans étant attendu pour 2021 et dans la population d'enfants de 11 ans pour 2027. Par conséquent, des mesures visant à lutter contre les pénuries d'infrastructures, en particulier dans les villes, resteront une priorité évidente. En BEfl, des investissements conséquents ont été réalisés dans de nouvelles infrastructures scolaires et dans la rénovation ces dernières années (investissements de 2,48 milliards d'EUR entre 2015 et 2018) (Vlaams Parlement, 2019). En BEfr, 463,9 millions d'EUR ont été investis entre 2012 et 2014 (OCDE, 2016). Toutefois, les initiatives récentes visant à construire des écoles supplémentaires dans les zones en pénurie (20 millions d'EUR/an) sont considérées comme insuffisantes (Cour des comptes, 2019). Il est établi qu'un registre des infrastructures scolaires est nécessaire (également en BEfl) et qu'il faut plus d'équipements numériques (BEfr).

Graphique 2 Catégories de dépenses publiques consacrées à l'éducation, 2017



Source: Eurostat, CFAP. Code des données en ligne: [gov_10a_exp](#).

³ Eurostat, UOE, 2015 [[educ_uae_fine01](#)].

⁴ Eurostat, CFAP, 2017 [[gov_10a_exp](#)].

⁵ Eurostat, UOE, 2017, [[educ_uae_perp04](#)].

5. Moderniser l'enseignement préscolaire et scolaire

En 2016, la Belgique a atteint son objectif national au titre d'Europe 2020 consistant à ramener le décrochage scolaire à 9,5 % et a maintenu cette tendance à la baisse en 2018. Le taux national de décrochage scolaire en 2018 a encore baissé de 0,3 point de pourcentage (p.p.) à 8,6 %, sous la moyenne de l'UE de 10,6 %, mais il existe de grandes différences entre les groupes et les régions. L'écart entre les Régions s'est réduit, avec la baisse significative à 10,7 % dans la région bruxelloise (-2,2 p.p.) et à 9,9 % en Wallonie (-0,6 p.p.), le taux restant identique en Flandre, à 7,3 % (+0,1 p.p.) (Statbel, 2018). Le taux de décrochage scolaire a continué de baisser pour les femmes (6,5 %), mais a légèrement augmenté à 10,6 % pour les hommes, ce qui constitue un écart entre les hommes et les femmes proche de la moyenne de l'UE. L'écart entre les pourcentages propres aux étudiants nés en dehors de l'UE (19,2 %) et à ceux nés dans le pays (7,2 %) reste élevé et légèrement supérieur à la moyenne de l'UE (11,2 p.p.). Un certain nombre de mesures maintenant mises en place avaient été énoncées dans le rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2018. En BEfr, à partir de 2020/2021, un plan global sera mis en œuvre pour lutter contre le décrochage scolaire, notamment des mesures destinées à recueillir des données administratives et à mettre sur pied un système de soutien pour lutter contre l'abandon scolaire [soutenu par le Fonds social européen (FSE)]. Une meilleure gouvernance scolaire (voir ci-après) devrait également contribuer à la baisse tant du redoublement (46 %) que du décrochage scolaire. En BEfl, le taux de redoublement a légèrement diminué entre 2012/2013 et 2017/2018 (à 26,7 %, soit -2,3 p.p.).

La Belgique abaisse l'âge du début de la scolarité obligatoire à cinq ans, puisqu'il est de plus en plus reconnu que des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) de qualité sont un facteur de réussite ultérieure. La scolarité obligatoire en Belgique commencera à cinq ans au lieu de six à partir de 2020/2021. La fréquentation régulière des structures d'éducation et d'accueil pour les enfants de cinq ans constitue déjà une condition préalable à l'accès à l'enseignement primaire. Si l'inscription dans les structures d'EAJE a continué d'augmenter pour atteindre 98,7 % en 2017, le taux de fréquentation est bien plus faible chez les enfants issus de l'immigration ou dont les parents sont peu qualifiés dans les grandes villes. Les établissements d'EAJE et les parents ne font pas suffisamment participer les jeunes enfants aux activités d'alphabétisation précoce (PIRLS, 2016). Des recherches longitudinales montrent que les acquis d'apprentissage apparaissent plus tard chez les enfants âgés de cinq ans issus de familles défavorisées d'un point de vue socio-économique, et cette tendance se poursuit tout au long de l'enseignement primaire pour les cours de langues et de mathématiques et pour certaines compétences sociales (Groenez, 2016). Différentes mesures ont été prises afin d'accroître la participation à l'EAJE et de favoriser l'alphabétisation en BEfl (rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2018). À compter de 2019/2020, les moyens de fonctionnement par enfant seront augmentés et portés au niveau de ceux accordés à l'enseignement primaire (+ 52 millions d'EUR/an). En BEfr, les mesures visant à accroître la participation comprennent des structures gratuites d'EAJE à partir de 2019/2020, un premier programme de «compétences initiales» pour l'EAJE à partir de 2020/2021, et une augmentation du nombre d'enseignants et de professionnels de soutien.

Le niveau de compétence moyen des élèves est en baisse; l'amélioration de l'équité et de l'excellence est un défi. Les recommandations par pays du Semestre européen 2019 concernant la Belgique comprenaient une recommandation visant «à améliorer les performances et l'inclusivité des systèmes d'éducation et de formation et à remédier à l'inadéquation des compétences» (Conseil de l'Union européenne, 2019). Les évaluations internationales (PISA, PIRLS, TIMSS) et les tests de compétences de 2018 («peilingen») dans l'enseignement primaire et secondaire indiquent une baisse des résultats dans les compétences de base et dans la deuxième langue des élèves (BEfl). Parallèlement, les résultats à l'échelle nationale en ce qui concerne les compétences numériques ont également chuté au cours de la période 2015/2017: en 2017, le pourcentage de jeunes entre 16 et 24 ans ayant globalement de faibles aptitudes numériques⁶ (19 %) était supérieur à la moyenne de l'UE (15 %). En BEfr, la stratégie en matière d'éducation numérique dans les écoles vise à combler l'écart de résultats (FWB, 2018). En BEfl, le troisième plan stratégique sur l'alphabétisation (*Strategisch Plan Geletterdheid 2017-2024*) concerne l'alphabétisation et les compétences numériques de divers sous-groupes. En outre, en BEfl, la

⁶ [isoc_sk_dskl_i]

nécessité d'améliorer les compétences systémiques⁷, la résolution de problèmes complexes et le raisonnement a été recensée (OCDE, 2019a).

L'écart de résultats scolaires lié au milieu socio-économique et à l'origine immigrée est élevé. Les données issues de l'enquête TALIS de 2018 révèlent que le taux de diversité en classe est supérieur à la moyenne de l'UE. Les enseignants travaillent dans des classes dans lesquelles au moins 10 % des élèves sont des locuteurs non natifs [35,4 % (31,7 % en BEfr, 38,5 % en BEfl) contre 19,4 % au niveau de l'UE], ont des besoins spéciaux [51,5 % (49,3 %, 53,4 %) contre 30,8 %], ou sont des migrants ou issus de l'immigration [34,6 % (36,9 %, 32,5 %) contre 20,8 %]. Plus de 30 % des élèves viennent de foyers défavorisés d'un point de vue socio-économique [19 % (24,5 %, 14,3 %) contre 13,6 %], et au moins 1 % des étudiants sont des réfugiés [28,0 % (25,7 %, 30 %) contre 15,7 %]. Le pourcentage d'enseignants qui se sentent bien ou très bien préparés à enseigner dans un environnement multiculturel et/ou multilingue est inférieur à la moyenne de l'UE [15,7 % (14,2 %, 17 %) contre 23,8 %]. Selon les directeurs, les pénuries d'enseignants qualifiés [46,5 % (65,6 %, 34,2 %) contre 24,6 %] et les pénuries d'enseignants compétents pour enseigner à des élèves ayant des besoins spéciaux [55,6 % (80,9 %, 39,4 %) contre 37,8 %] nuisent davantage à la capacité des écoles à offrir un enseignement de qualité que dans les autres pays de l'UE. Des écarts de résultats subsistent entre les écoles: la moitié des étudiants issus de milieux défavorisés fréquentent des écoles qualifiées de «défavorisées»⁸ (Commission européenne, 2017, 2019b). Le taux de pauvreté persistante chez les enfants de moins de 18 ans a également doublé entre 2007 et 2017 (14,4 %⁹, supérieur à la moyenne de l'UE s'élevant à 13,9 %). Le risque d'avoir un parcours scolaire difficile est plus élevé chez les élèves issus d'un milieu défavorisé et dont la langue maternelle est différente (Onderwijs Vlaanderen, 2018). Le nouveau décret sur la scolarisation dans l'enseignement secondaire (BEfl) supprimera l'obligation de mixité sociale des élèves dans les écoles à partir de 2020/2021. L'incidence des modalités de remplacement sur la ségrégation sociale reste incertaine.

Des réformes scolaires visant à améliorer les compétences de base, à lutter contre les inégalités et à améliorer l'efficacité et la gouvernance seront mises à œuvre à partir de 2019/2020 en BEfr. Le *Pacte pour un enseignement d'excellence*, une réforme scolaire systémique et à long terme s'étendant jusqu'à 2030, vise à améliorer les compétences de base, à diminuer le taux de redoublement, les inégalités et les taux élevés d'abandon scolaire. Les travaux les plus avancés concernent le premier pilier de la réforme (modifications de la gouvernance des établissements scolaires et des systèmes). La gouvernance centrale est renforcée, mais associée à une autonomie accrue et à une plus grande responsabilité pour les écoles. À compter de 2019-2021, toutes les écoles doivent définir des plans sur six ans qui contribuent à la réalisation des objectifs du Pacte, notamment ceux relatifs aux résultats et aux inégalités, à l'exclusion des groupes défavorisés, aux différences de résultats scolaires individuels, au décrochage scolaire, au redoublement et à l'enseignement collaboratif. Le deuxième pilier de la réforme (un tronc commun, multidisciplinaire et polytechnique) sera mis en œuvre à partir de 2020/2021, d'abord dans l'enseignement préprimaire (voir ci-dessus) et ensuite aux niveaux supérieurs, pour atteindre la 3^e année du secondaire en 2028/2029. Deux heures par semaine d'accompagnement individuel des enfants seront introduites à partir de 2019/2020. Des objectifs de référence doivent encore être décidés pour ce nouveau tronc commun. Le succès de sa mise en œuvre dépendra de l'engagement politique et du maintien des financements, mais également du recrutement d'un nombre suffisant d'enseignants, de l'octroi d'un plus grand soutien pédagogique et de la nouvelle formation initiale des enseignants.

Des réformes de l'enseignement secondaire seront mises en œuvre en Communauté flamande dès septembre 2019. De nouveaux programmes d'études, fondés sur le cadre européen pour les compétences clés, ont été élaborés par les différents réseaux scolaires en se concentrant sur des niveaux de réussite finaux moins nombreux mais plus ambitieux et plus clairs pour la première année: tous les enfants doivent atteindre un niveau d'alphabétisation de référence. L'orientation des élèves sera obligatoire et constituera un critère supplémentaire de reconnaissance des écoles. Les niveaux de réussite finaux sont en cours d'élaboration pour le deuxième et troisième cycle, y compris pour la première fois, les objectifs en matière de réussite spécifiques à chaque matière pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP). L'éventail

⁷ Analyse des systèmes, avis et prise de décision et évaluation des systèmes.

⁸ Définition: voir page 122 de l'OCDE (2018a).

⁹ Eurostat, EU-SILC, [ilc_li21].

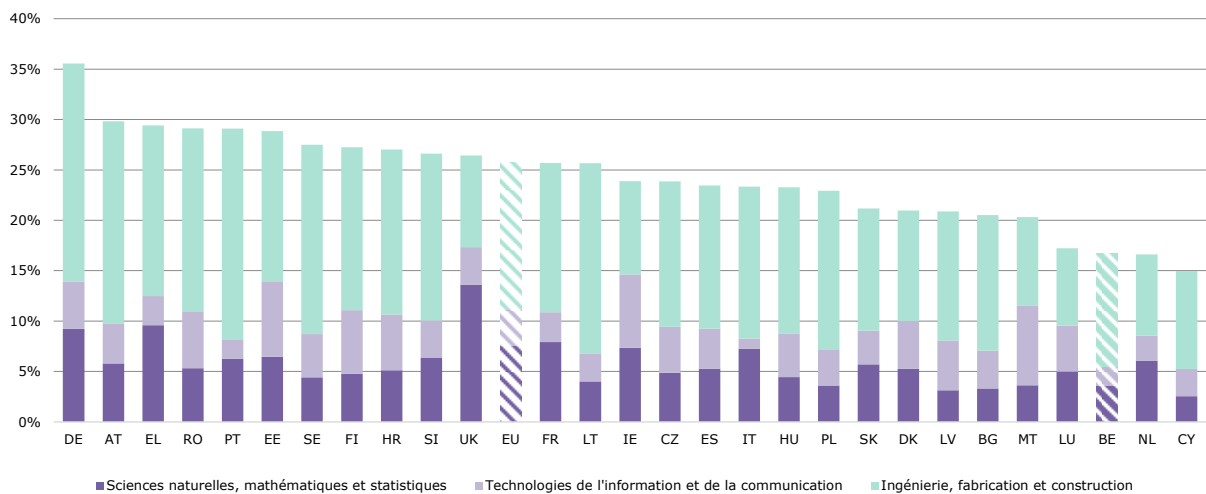
de matières proposées en deuxième et troisième cycle a été réduit et devrait conduire à une meilleure transition vers l'enseignement supérieur ou le marché du travail. Toutefois, l'orientation précoce demeure préoccupante (OCDE, 2018b).

6. Moderniser l'enseignement supérieur

En 2018, la Belgique a atteint son objectif national au titre d'Europe 2020 de 47 % en ce qui concerne les diplômés de l'enseignement supérieur, mais des disparités subsistent entre les régions et les groupes. Le taux est passé de 45,9 % en 2017 à 47,6 %. L'augmentation de 1,8 p.p. était plus élevée en Flandre (48,2 %) et dans la région bruxelloise (56,2 %) qu'en Wallonie (+ 1,6 p.p. pour atteindre 42,5 %) (Statbel, 2018). Bien qu'il ait légèrement diminué chez les hommes (de 40,8 % à 40,6 %), le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté chez les femmes (de 50,9 % à 54,5 %). On constate d'importantes disparités liées à l'origine socio-économique et au fait d'être issu de l'immigration, qui peuvent également être en partie associées aux redoublements scolaires. Si 49,2 % des personnes de 30 à 34 ans nées dans le pays avaient un diplôme de l'enseignement supérieur, seuls 35 % des personnes nées en dehors de l'UE étaient titulaires d'un tel diplôme. En 2016, l'écart de niveau de réussite pour les personnes présentant un handicap était sensiblement supérieur à la moyenne de l'UE (25,5 p.p. contre 13,2 p.p.).

Dans un contexte de contraintes budgétaires et de hausse des populations estudiantines, le système d'enseignement supérieur devrait atteindre un meilleur équilibre entre l'équité, l'efficacité et l'efficience. Le classement U-Multirank a montré que les universités belges (11 sur 12) sont parmi les plus performantes en matière de recherche, de transfert de connaissance, d'orientation internationale et d'engagement régional, mais que la moitié d'entre elles (6 universités) sont seulement dans la moyenne en matière d'enseignement et d'apprentissage (U-Multirank, 2019). Les établissements d'enseignement supérieur se regroupent de plus en plus afin d'améliorer leur efficacité, leur visibilité et leur compétitivité. En 2019, la BEfr a adopté un texte législatif («*décret Transparence*») obligeant les établissements d'enseignement supérieur privés à informer les étudiants de la valeur officielle de leur diplôme. À partir de 2019/2020, en BEfl, grâce à de nouveaux programmes de cycle court, les étudiants de l'enseignement professionnel auront davantage de possibilités d'accéder à l'enseignement supérieur. Les programmes de formation des enseignants dans les centres de formation des adultes seront également intégrés aux établissements d'enseignement supérieur. À compter de septembre 2019, le nouveau cadre d'assurance qualité confèrera davantage d'autonomie et de responsabilités aux établissements d'enseignement supérieur. Poursuivant le même objectif, la BEfr a lancé en 2019 une réflexion participative à grande échelle afin de fournir un nouveau cadre d'assurance qualité d'ici fin 2021. Les taux d'abandon des cours et de redoublement sont élevés au niveau national (De Witte and Hindriks, 2018). Le délai d'obtention du diplôme a augmenté, en raison de l'introduction de filières d'enseignement flexibles. Bien qu'actuellement chaque établissement d'enseignement supérieur dispose de sa propre politique en matière de diversité, à partir de septembre 2019, la BEfl commencera à recueillir des données sur les groupes défavorisés/sous-représentés pour développer des politiques plus stratégiques. En Belgique, les adultes dont les parents sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont neuf fois plus susceptibles d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur que ceux dont les parents sont peu instruits (OCDE, 2018a).

Les Communautés prennent des mesures pour augmenter la participation aux études dans le domaine des STEM, mais elles ne disposent pas de stratégies globales pour répondre à la demande du marché du travail. Le taux d'emploi des jeunes diplômés en 2018 (83,4 %) était supérieur à la moyenne de l'UE (81,6 %). Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur (90,3 %) est également supérieur à la moyenne de l'UE (85,5 %), mais inférieur à la moyenne (70 % contre 76,8 %) pour les diplômés du secondaire supérieur et les diplômés de l'enseignement postsecondaire non supérieur. En 2017, la Belgique était classée 26e dans l'UE pour les diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine des STEM (16,7 %) et dernière pour les femmes diplômées en informatique. En BEfr, bien qu'un certain nombre d'initiatives soient lancées afin de promouvoir la participation aux STEM, un plan stratégique global fait défaut. En BEfl, la mise en œuvre du plan d'action STEM pour la période 2012-2020 avance bien (Onderwijs Vlaanderen, 2019). Dans la Communauté germanophone (BEde), les mesures prévoient la promotion des cours de sciences dans les écoles et une coopération accrue avec les universités et les centres de formation professionnelle.

Graphique 3 Répartition des diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine des STEM dans l'UE, en proportion du nombre total de diplômés (CITE 5-8), 2017


Source: Eurostat, UOE, 2017. Code des données en ligne: [educ_uoe_grad02](#).

7. Moderniser l'enseignement et la formation professionnels

La part des étudiants du secondaire supérieur dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) diminue lentement mais de manière régulière. En 2017, la part d'étudiants dans l'EFP (CITE 3) était de 57,8 %¹⁰, soit environ 10 p.p. au-dessus de la moyenne de l'UE. Toutefois, le pourcentage d'apprenants suivant une formation par le travail n'était que de 6 % (27 % pour l'UE) et le taux d'emploi des diplômés récents de l'EFP¹¹ était de 76,7 % (79,5 % pour l'UE).

Toutes les Communautés ont pris des mesures visant à améliorer la formation en alternance. En BEfl, après un programme pilote de trois ans, la formation en alternance sera mise en place à partir de septembre 2019 en tant que filière d'enseignement dans l'enseignement secondaire ordinaire. La BEfl a également adopté un décret afin de lancer la formation en alternance dans l'éducation répondant à des besoins spéciaux (Onderwijs Vlaanderen, 2018). Un premier projet pilote portant sur deux cours a été lancé en 2018/2019 et devrait être étendu à 30 cours l'année scolaire suivante. Le gouvernement wallon a approuvé un plan visant à rénover et créer des centres de formation IFAPME¹² afin d'en faire des centres d'excellence de la formation en alternance tant pour les jeunes que pour les adultes. En août 2018, un accord a été signé avec plus de 21 fédérations sectorielles et fonds sectoriels afin de sensibiliser davantage les employeurs à ces mesures et de mettre en place des collaborations avec les parties prenantes (Gouvernement wallon, 2018). Dans la région bruxelloise, un guichet unique appelé la «Cité des métiers» donne accès à tous types d'apprentissage tout au long de la vie, y compris l'EFP. En BEde, une nouvelle offre de formation appelée contrat d'apprentissage «29 Plus» est destinée aux personnes percevant un revenu de remplacement afin qu'elles augmentent leurs chances sur le marché du travail.

8. Développer la formation des adultes

Avec un faible taux de participation à la formation des adultes, la Belgique n'est pas bien préparée pour s'attaquer à sa forte exposition à la numérisation. En 2018, la participation à la formation des adultes a stagné à 8,5 % (pour une moyenne de l'UE de 11,1 %). Afin d'améliorer cette participation, la BEfr a réduit les frais d'inscription pour les chômeurs et les groupes défavorisés. La BEfl poursuivra les réformes des incitations à la formation pour les travailleurs. D'ici septembre 2019, des actions coordonnées seront mises en place dans le but d'indemniser l'employeur, de rémunérer le salarié qui suit une formation et de couvrir le coût de la formation par

¹⁰ [educ_uoe_enrs04]

¹¹ [educ_uoe_perp04]

¹² Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises.

la délivrance de chèques-formation. En janvier 2018, l'élaboration d'une stratégie flamande en matière de compétences a été lancée en coopération avec l'OCDE (OCDE, 2019a). La Belgique étant devant d'autres pays en ce qui concerne l'exposition à la numérisation (OCDE, 2019c), les investissements publics dans l'apprentissage tout au long de la vie et la reconversion professionnelle pour relever le défi de la numérisation seront essentiels. Parmi les personnes âgées de 16 à 74 ans, 61 % ne disposent que de compétences numériques de base, ce pourcentage étant supérieur à la moyenne de l'UE, qui s'élève à 57 % (Commission européenne, 2019). Le pourcentage d'adultes sans diplôme du secondaire supérieur s'élève à 21,8 %, un chiffre proche de la moyenne de l'UE. Toutefois, leur taux d'emploi est l'un des plus faibles de l'UE, ce qui souligne la nécessité de mesures plus substantielles concernant le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle pour ce groupe cible. Remédier à l'inadéquation des compétences figure parmi les recommandations par pays de 2019 adressées à la Belgique (voir section 5).

Les groupes socialement défavorisés sont sous-représentés dans la formation des adultes. Tant la Flandre que la Wallonie mettent en place des initiatives pour remédier à ce problème, notamment la mise en œuvre du décret sur le financement de l'éducation formelle des adultes en BEfl, et une augmentation du budget destiné aux établissements de formation des adultes en BEfr.

La reconnaissance et la validation des compétences figurent parmi les priorités. En BEfl, le décret sur la politique intégrée pour la reconnaissance de l'apprentissage antérieur (Vlaams Ministerie Onderwijs, 2019) permettra aux personnes de faire tester leurs compétences dans des centres de test spéciaux; cette possibilité viendra s'ajouter aux systèmes en place dans l'enseignement supérieur. Un décret sur le contrôle de la qualité pour les parcours professionnels reposant sur un cadre commun a également été adopté. Un projet pilote a été financé afin d'évaluer les compétences de jusqu'à 100 adultes dans des métiers en pénurie et de les certifier après une évaluation favorable. La BEfr met actuellement en œuvre la recommandation relative à des parcours de renforcement des compétences. La BEde continue de développer la validation de l'apprentissage non formel et informel au moyen d'un groupe de travail rassemblant le monde de l'enseignement et de la formation et les parties intéressées du marché du travail (voir encadré 2).

Encadré 2: un projet financé par le FSE rend les compétences visibles et utiles en BEde

Le projet «*Zukunftsweg gestalten*» a été mis en place dans le but de soutenir les demandeurs d'emploi peu qualifiés, les travailleurs et les migrants dont les qualifications étrangères n'ont pas pu être reconnues. Le projet prévoit des évaluations des compétences et l'établissement de profils de compétences personnelles, d'orientations et de conseils pour trouver une formation, ainsi que la reconnaissance des compétences professionnelles (Das Bildungsportal, 2019).

9. Références

Cedefop (à venir). *Developments in vocational education and training policy in 2015-19: Belgium*. Suivi et analyse des politiques d'EFOP par le Cedefop.

Cedefop (à venir). *Les systèmes de formation professionnelle en Belgique – Brève description*. Luxembourg: Office des publications

Cité des Métiers, 6-6-2019. <https://www.citedesmetiers.brussels/>

Commissie Monard, 1-3-2019, *Evaluatie van de pedagogische begeleidingsdiensten en de permanente ondersteuningseenheden: overkoepelend rapport*. http://www.pov.be/site/images/pdf/overkoepelend_finaal.pdf

Conseil de l'Union européenne (2019), *recommandation concernant le programme national de réforme de la Belgique pour 2019 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la Belgique pour 2019*.

Cour des comptes (2019), *L'instrument d'action publique créé pour répondre au besoin en places scolaires dans l'enseignement obligatoire en Communauté française*. <https://www.ccrek.be/FR/Publications/Fiche.html?id=c02b3523-51cb-478f-8e15-865d29920209>

Das Bildungsportal der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens, *Kompetenzen sichtbar machen und nutzen: das ESF-Projekt „Zukunftsweg gestalten“* http://www.ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-5981/10187_read-54630/

De Witte K. & Hindriks J. (2018), *L'école du renouveau*. <https://www.skribis.be/fr/l-ecole-du-renouveau.html>

Gouvernement wallon (2018), *Signature du protocole d'accord dans le cadre de la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre: Un signal fort et une volonté commune d'avancer*, <http://gouvernement.wallonie.be/home/presse/publications/signature-du-protocole-daccord-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-les-penuries-de-main-doeuvre--un-signal-fort-et-une-volonte-commune-davancer.publicationfull.html>

Duaalleren.Vlaanderen, 6-6-2019, <https://www.duaalleren.vlaanderen/>

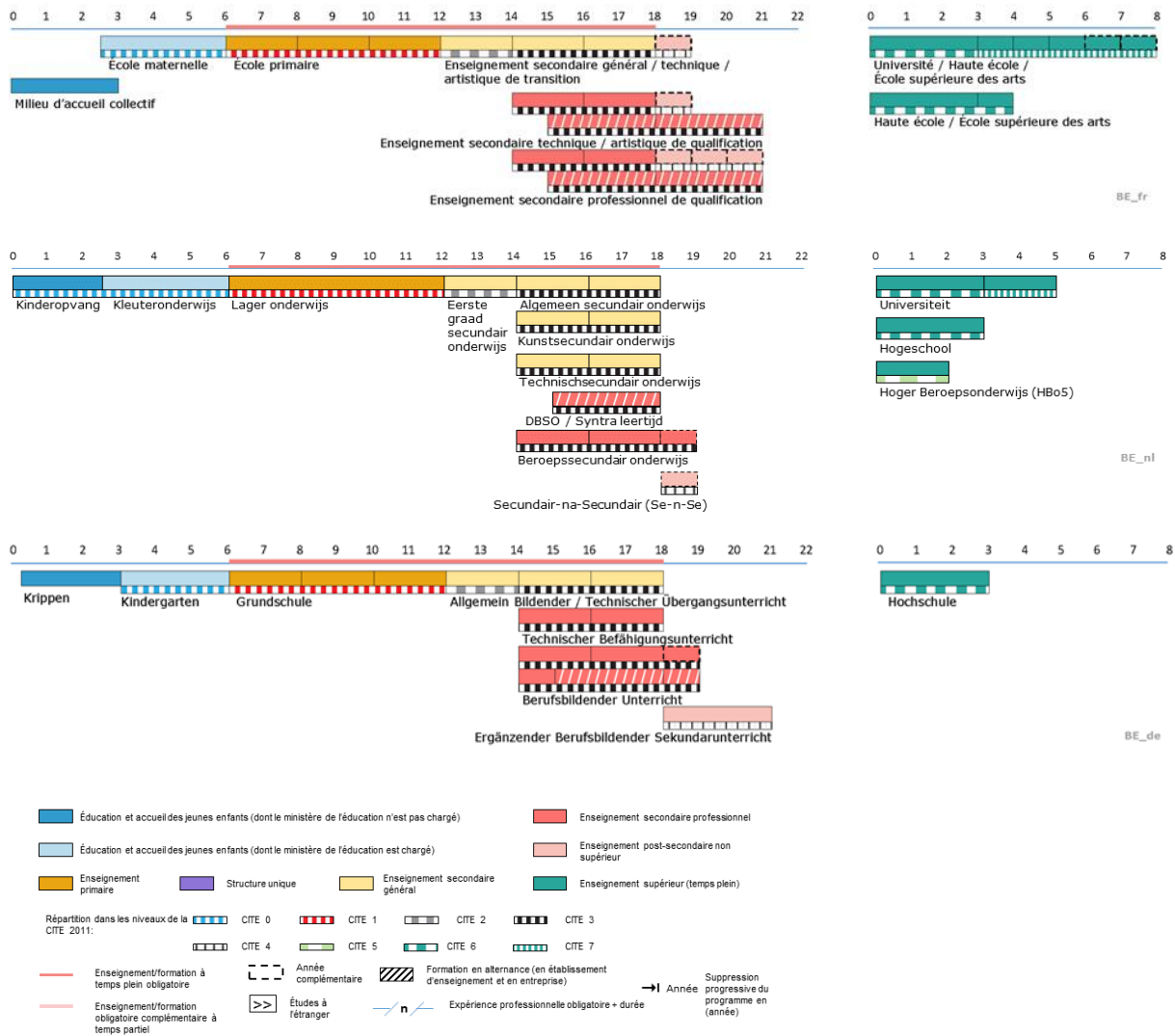
- Commission européenne (2019), *Indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) 2019 - Rapport par pays: Belgique* <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>
- Commission européenne (2017), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2017*
- Commission européenne (2018), *Rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2018*
- Commission européenne (2019a), *2^e enquête sur les écoles: les TIC dans l'éducation — Rapport par pays: Belgique.* <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/2nd-survey-schools-ict-education>
- Commission européenne (2019b), *Rapport 2019 pour la Belgique.* https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/2019-european-semester-country-report-belgium_fr.pdf
- FWB (2019), *Stratégie numérique pour l'éducation.* http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2019/04/Strategie-numerique-pour-lEducation_v2_web_VF.pdf
- Groenez (2016), *Sociale ongelijkheden in de cognitieve ontwikkeling en het sociaal-emotioneel functioneren: analyses op de SI-BO-databank, VLAS-Studies 37, Antwerpen: Vlaams Armoedesteunpunt.*
- IEA (2017), *PIRLS 2016 - International Results in Reading.* <http://timssandpirls.bc.edu/pirls2016/international-results/wp-content/uploads/structure/CompletePDF/P16-PIRLS-International-Results-in-Reading.pdf>
- KU Leuven (2017), *Het Vlaams lager onderwijs in PIRLS 2016.* https://ppw.kuleuven.be/o_en_o/COE/pirls2016-onderzoeksrapport-versie-2017-12-05.pdf
- OCDE (2016), *Examen de l'OCDE des politiques pour un usage plus efficace des ressources scolaires — Rapport pays Communauté française de Belgique.* <http://www.oecd.org/belgium/School-Resources-Country-Background-Review-French-Community-Belgium.pdf>
- OCDE (2017), *Education Policy Outlook – Belgium.* <http://www.oecd.org/education/Education-Policy-Outlook-Country-Profile-Belgium.pdf>
- OCDE (2018a), *Equity in Education: Breaking Down Barriers to Social Mobility.* https://www.oecd-ilibrary.org/education/equity-in-education_9789264073234-en
- OCDE (2018b), *Responsive School Systems.* <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264306707-en.pdf?expires=1561045640&id=id&accname=id24042&checksum=39C0F9BEB1B5899C44E2A5E82588D517>
- OCDE (2018c), *Regards sur l'éducation 2018.* https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/regard-sur-l-education-2018_eag-2018-fr
- OCDE (2019a), *OECD Skills Strategy Flanders — Assessment and recommendations.* https://www.oecd-ilibrary.org/education/oecd-skills-strategy-flanders_9789264309791-en
- OCDE (2019b), *Résultats de TALIS 2018 (volume I) - Des enseignants et chefs d'établissement en formation à vie, TALIS.* <http://www.oecd.org/fr/education/resultats-de-talis-2018-volume-i-5bb21b3a-fr.htm>
- OCDE (2019c), *Prosperer dans un monde numérique — Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2019* https://www.oecd-ilibrary.org/fr/education/perspectives-de-l-ocde-sur-les-competences-2019_a0e29ca9-fr
- Onderwijs Vlaanderen (2018), *Omgevingsanalyse van het beleidsdomein Onderwijs en Vorming.* <https://www.vlaanderen.be/publicaties/omgevingsanalyse-van-het-beleidsdomein-onderwijs-en-voorming>
- Onderwijs Vlaanderen (2019), *STEM-monitor juni 2019.* <https://onderwijs.vlaanderen.be/sites/default/files/atoms/files/STEM-monitor-2019.pdf>
- Peleman B., Van Avermaet P. & Vandenbroeck M. (2019), *De overgang naar de kleuterschool voor kinderen uit gezinnen in armoede.* Gent: Vakgroep Sociaal Werk en Sociale Pedagogiek — Steunpunt Diversiteit en leren, UGent. <https://www.ugent.be/pp/swsp/nl/actueel/nieuws/2019-01-06-rapport-overgang-kleuterschool>
- Vlaams Ministerie onderwijs, buitengewoon dual!, <https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/buitengewoon-duaal>
- Vlaams Ministerie onderwijs (2019), *Financieringsdecreet volwassenenonderwijs,* <https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/financieringsdecreet-volwassenenonderwijs>
- Vlaams Parlement (2019), *Tweede voortgangsrapportage over het Masterplan Scholenbouw – Commissie Onderwijs.* <http://docs.vlaamsparlement.be/pfile?id=1467364>
- Fondation Roi Baudouin (2017), *Aller au-delà de la ségrégation scolaire,* Prof. Dirk Jacobs & Julien Danhier, ULB — Groupe d'Etudes sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (GERME). <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20170828NT>
- U-Multirank (2019), 14-6-2019. <https://www.umultirank.org/study-in/belgium/>

Annexe I: Sources des indicateurs clés

Indicateur	Eurostat, code des données en ligne
Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation	edat_lfse_14 + edat_lfse_02
Diplômés de l'enseignement supérieur	edat_lfse_03 + edat_lfs_9912
Éducation et accueil des jeunes enfants	educ_uoe_enra10
Maîtrise insuffisante en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences	OCDE (PISA)
Taux d'emploi des diplômés récents	edat_lfse_24

Participation des adultes à l'éducation et à la formation	trng_lfse_03
Dépenses publiques totales au titre de l'éducation en % du PIB	gov_10a_exp
Dépenses au titre des établissements d'enseignement publics et privés par élève	educ_uoe_fini04
Mobilité à des fins d'apprentissage:	
- Diplômés mobiles en vue de l'obtention d'un diplôme	<i>Calculs du JRC sur la base de données Eurostat/ISU/OCDE</i>
- Diplômés mobiles en vue de l'obtention de crédits	

Annexe II: Structure du système éducatif



Source: Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2018. Structure des systèmes éducatifs européens 2018/19: Diagrammes. Eurydice Faits et chiffres. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

Toute observation ou question relative à ce rapport est la bienvenue et peut être envoyée par courrier électronique à:
 Brigitte DEVOS
Brigitte.devos@ec.europa.eu
 ou
EAC-UNITE-A2@ec.europa.eu

Synthèse

Parmi tous les facteurs intervenant dans l'environnement scolaire, les enseignants sont considérés comme ayant la plus grande influence sur les résultats d'apprentissage des élèves. Dans le même temps, plus de 60 %¹³ des dépenses publiques d'éducation dans l'UE sont allouées aux enseignants. Tout effort politique visant à améliorer les résultats scolaires — ou l'efficacité de l'éducation et de la formation — doit examiner de près le rôle des enseignants et chercher des moyens de les aider à exceller dans leur profession exigeante. De nouvelles données issues de l'enquête TALIS de l'OCDE permettent de mieux comprendre la situation des enseignants. Les données de l'enquête récente ont été utilisées pour l'élaboration du rapport de suivi de l'éducation et de la formation 2019, qui contient une analyse spécifique des enseignants dans l'UE. En tant que source unique d'information sur les motivations des enseignants, l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que les carrières, les nouvelles données issues de l'enquête TALIS 2018 peuvent aider les décideurs politiques à exploiter pleinement le potentiel des enseignants en prévenant et en résolvant les problèmes.

Après la partie consacrée aux enseignants, le rapport de suivi 2019 s'emploie à analyser les objectifs existants adoptés par le Conseil de l'Union européenne conformément au cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation 2020 (ci-après les «critères de référence de l'UE»). Cette partie du rapport présente les dernières données sur la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance; les jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation; le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur; la maîtrise insuffisante des compétences de base; les taux d'emploi des jeunes diplômés; l'éducation et la formation des adultes; et la mobilité à des fins d'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ensuite, le rapport de suivi 2019 propose une analyse des indicateurs d'éducation utilisés dans d'autres priorités bien établies ou émergentes, y compris l'éducation à l'esprit d'entreprise; l'éducation numérique; le multilinguisme. La dernière partie du rapport est consacrée à l'analyse des investissements publics dans l'éducation et la formation.

Au cœur de l'apprentissage: les enseignants

Dans l'ensemble de l'UE, les systèmes éducatifs sont confrontés à un certain nombre de défis liés aux enseignants. Plusieurs pays sont déjà confrontés ou vont faire face à une pénurie d'enseignants, soit de manière généralisée, soit dans des domaines spécifiques (en général les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques); soit dans des régions géographiques particulières. Compte tenu de la proportion d'enseignants âgés de 50 ans ou plus, les 23 pays de l'UE participant à l'enquête TALIS 2018 devront renouveler environ un tiers de leur population enseignante au cours des dix prochaines années. Au moins cinq pays de l'UE devront renouveler environ la moitié de leurs enseignants du niveau secondaire au cours de la même période (Italie, Bulgarie, Lituanie, Estonie, Grèce et Lettonie; il en va de même pour les enseignants du niveau primaire dans les trois premiers pays).

Pour réussir à renouveler la population enseignante, il faut agir sur des facteurs clés tels que le nombre d'étudiants qui décident de s'engager dans des études leur permettant de devenir enseignants, le nombre de nouveaux enseignants qui commencent à travailler et le nombre d'enseignants qui arrêtent de travailler. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'améliorer l'attrait

¹³ Calcul de la DG EAC sur la base des statistiques des finances publiques générales d'Eurostat, année de référence 2017 (gov_10a_exp).

de la profession et d'offrir de bonnes conditions de travail pour une activité professionnelle soutenue.

Selon les données de l'enquête, seuls 18 % des enseignants du premier cycle du secondaire dans l'UE considèrent que leur profession est valorisée par la société; et leur proportion diminue avec leur nombre d'années d'expérience dans l'enseignement. De même, la proportion d'enseignants qui choisiraient encore de travailler en tant qu'enseignants diminue de manière significative, dans plusieurs pays de l'UE, parmi les enseignants plus expérimentés. D'une manière générale, c'est un défi particulier d'attirer les hommes dans l'enseignement; et notamment dans l'enseignement primaire et préprimaire, où la proportion d'enseignantes atteint respectivement 85 % et 96 %.

Les salaires des enseignants ne se comparent pas toujours favorablement aux salaires des autres professionnels ayant les mêmes qualifications. Dans quatre pays (Tchéquie, Slovaquie, Italie et Hongrie) parmi les pays de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, les enseignants de tous les niveaux scolaires gagnent moins de 80 % de ce que gagnent les autres diplômés de l'enseignement supérieur. Dans la plupart des États membres, les enseignants du primaire (et notamment de l'enseignement préprimaire) gagnent moins que les enseignants du secondaire. Dans l'enseignement secondaire, le salaire statutaire des enseignants a tendance à être plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle.

On observe également des pénuries d'enseignants dotés de profils spécifiques. Près de 40 % des chefs d'établissements du premier cycle du secondaire dans l'UE déclarent que le manque d'enseignants assurant la prise en charge d'élèves ayant des besoins spécifiques nuit à la qualité de l'enseignement dans leur établissement. Les chefs d'établissement attirent également l'attention sur les pénuries d'enseignants possédant des compétences pour enseigner dans un environnement multiculturel ou multilingue (les pénuries les plus importantes sont observées en France, en Italie et au Portugal); et des compétences pour enseigner aux élèves issus de familles défavorisées sur le plan socioéconomique (les principales pénuries sont enregistrées en France, en Italie et au Portugal). Ce deuxième type de pénurie est dû au changement (évolution technologique; diversité croissante dans les salles de classe) et met en avant la nécessité d'améliorer la formation (initiale et continue).

En outre, face à l'évolution du contexte technologique et démographique, les enseignants ont plus que jamais besoin de nouvelles compétences, notamment pour faire face à la diversité culturelle et linguistique en classe, enseigner dans un environnement à forte composante technologique et adopter des pratiques d'enseignement collaboratif. Alors que 92 % des enseignants déclarent participer régulièrement à des activités de développement professionnel, 21 % d'entre eux déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner aux élèves ayant des besoins spécifiques; 16 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins d'enseignement; et environ 13 % déclarent avoir besoin d'une formation supplémentaire pour enseigner dans des environnements multilingues et multiculturels.

Participation croissante à l'éducation et niveau d'instruction: principales réalisations de la dernière décennie

Au cours de la dernière décennie, l'UE a connu une augmentation considérable du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur et a atteint son objectif d'avoir au moins 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population âgée de 30 à 34 ans, contre 32 % en 2009. Malgré cette augmentation, des schémas d'inégalité apparaissent clairement dans les niveaux d'éducation. Par exemple, en moyenne, le nombre de femmes diplômées de l'enseignement supérieur (45,8 %) est supérieur à celui des hommes (35,7 %), et l'écart n'a cessé de se creuser ces dernières années. En général, les femmes terminent leurs études supérieures plus tôt que les hommes. Par ailleurs, les jeunes adultes nés dans le pays faisant rapport ou ailleurs dans l'UE

obtiennent plus de diplômes que leurs pairs originaires de pays tiers (41,0 % contre 35,8 % respectivement). Cependant, une vue d'ensemble des mesures politiques visant à accroître le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur montre que moins de la moitié des pays de l'UE fixent des objectifs spécifiques pour soutenir la participation à l'enseignement supérieur des groupes sous-représentés, comme les personnes handicapées, les migrants ou les étudiants issus de milieux défavorisés.

Le taux de fréquentation des enfants à partir de 4 ans à l'éducation de la petite enfance a augmenté et est aujourd'hui de pratiquement 100 %. Les taux de participation à l'éducation de la petite enfance sont également élevés chez les enfants à partir de l'âge de 3 ans. Cependant, le taux de participation de 90 % observé au sein de l'ensemble de la population diminue pour atteindre 77,8 % dans le groupe des enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il a été constaté que le fait de fréquenter l'école au cours des premières années de la vie permet d'atteindre de meilleurs résultats d'apprentissage plus tard dans la vie, en particulier pour les enfants issus de familles défavorisées sur le plan socio-économique. Il convient donc de relever le défi qui consiste à garantir l'égalité d'accès à l'éducation au cours des premières années.

Depuis le lancement du cadre stratégique de l'UE pour la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en 2009, la proportion de jeunes adultes quittant l'enseignement et la formation sans obtenir au moins un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a considérablement diminué. Néanmoins, au niveau de l'UE, ce processus s'est interrompu après 2016. Si l'on compare 2016 et 2018, cet indicateur a progressé dans de grands pays comme l'Espagne ou la Pologne, ainsi que dans d'autres pays comme la Roumanie, les Pays-Bas et le Portugal. Toutefois, cette progression a été contrebalancée par des évolutions négatives dans d'autres pays — par exemple en Italie, en Suède, au Danemark, en Slovaquie et en Estonie (par ordre décroissant selon la taille de la population). En outre, au cours des deux dernières années, les taux de décrochage scolaire ont augmenté tant pour les jeunes adultes nés dans l'UE (entre 2016 et 2017) que pour ceux nés dans des pays tiers (entre 2017 et 2018). La réduction du taux de décrochage scolaire reste une priorité et un objectif de l'UE, car les personnes quittant l'éducation et la formation avant d'obtenir leur diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire seront confrontées à des taux d'emploi moins élevés et des taux de participation plus faibles dans l'éducation et la formation des adultes.

Le principal défi pour la prochaine décennie: améliorer les résultats d'apprentissage dans les établissements scolaires et accroître la participation des adultes à l'éducation et la formation

La participation à l'éducation peut se mesurer en se fondant sur les données relatives au nombre d'inscriptions, aux qualifications ou aux tests de performance. Ces derniers montrent qu'il est toujours extrêmement difficile de faire baisser le nombre de jeunes âgés de 15 ans ayant des résultats scolaires insuffisants, de manière à atteindre l'objectif de l'UE de moins de 15 % d'ici à 2020¹⁴, en particulier pour les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés. Le fait d'être incapable d'accomplir des tâches élémentaires en mathématiques, en lecture ou en sciences à l'âge de 15 ans a une incidence sur les possibilités de l'élève de continuer à étudier, de trouver et de conserver un emploi plus tard dans la vie, de faire face à une évolution technologique rapide et de devenir un citoyen. Entre 2012 et 2015, l'UE s'est en fait éloignée de cet objectif. Environ un cinquième des élèves de l'UE sont incapables d'accomplir des tâches élémentaires de lecture, et cette proportion est légèrement plus élevée pour les sciences et les mathématiques (données de

¹⁴ Les données pour ce critère de référence proviennent de l'enquête PISA de l'OCDE. Les élèves dont les résultats ne leur permettent pas d'atteindre le niveau 2 sont considérés comme ayant des résultats insuffisants.

2015). Bien que vivant dans des conditions moins favorables voire, parfois défavorables, environ un quart des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés nés dans un autre pays sont considérés comme résilients sur le plan scolaire. Parmi les facteurs individuels associés à une plus grande résilience figurent des attentes élevées en matière de réussite scolaire, et non pas le redoublement de classes; alors que le désengagement scolaire (par exemple le fait de sécher les cours et ou d'abuser de substances) a une incidence négative sur la résilience. Au niveau des établissements scolaires, le recours à des évaluations scolaires, le fait de mettre en lien les résultats des tests des élèves et les performances des enseignants, la mise à disposition de salles d'étude adéquates et le fait d'être entourés d'élèves ayant un statut socio-économique plus élevé sont autant de facteurs corrélés positivement avec la résilience.

Au fil des ans, la part des adultes ayant participé à une action d'éducation et de formation au cours des quatre dernières semaines dans l'UE a connu une croissance limitée, passant de 9,5 % en 2008 à 11,1 % en 2018. En outre, dans pratiquement tous les pays de l'UE, les personnes ayant quitté le système éducatif en étant peu ou pas qualifiées — celles qui ont le plus besoin d'un accès à l'éducation et à la formation — sont les moins susceptibles d'en bénéficier. L'âge et le niveau d'instruction ont une incidence sur la participation des adultes à l'éducation et la formation. Les jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) sont quatre fois plus susceptibles de participer à l'éducation et à la formation que les personnes âgées de 55 à 64 ans. De même, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont quatre fois plus susceptibles de participer à des actions d'éducation et de formation que les titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Développer les compétences pour la vie future et l'emploi

Les travaux de recherche ont depuis longtemps démontré les résultats positifs de la possibilité d'étudier à l'étranger. La mobilité transnationale à des fins d'apprentissage est associée à une mobilité future, à des revenus plus élevés et à un risque de chômage plus faible. «Faire de la mobilité à des fins d'apprentissage une réalité pour tous» est l'un des objectifs de l'espace européen de l'éducation¹⁵. En 2017, 11,6 % des diplômés de l'enseignement supérieur étaient «mobiles», ce qui signifie qu'ils ont fait toutes leurs études ou une partie de leurs études à l'étranger. Environ 8 % d'entre eux se trouvaient à l'étranger pour des périodes de courte durée, tandis que 3,6 % ont obtenu leur diplôme dans un autre pays. Le programme Erasmus+ a soutenu environ la moitié des périodes d'études de courte durée passées à l'étranger par des diplômés de l'UE. Dans l'ensemble, le Luxembourg, Chypre, les Pays-Bas et la Finlande (par ordre décroissant) ont des pourcentages élevés de diplômés mobiles. En ce qui concerne la mobilité entrante, qui représente le nombre d'étudiants entrant dans un pays pour une période d'études, elle peut être considérée comme une mesure de l'attrait du système éducatif. Concernant cet indicateur, le Royaume-Uni est en tête, à la fois en pourcentage des diplômés entrants et en chiffres absolus.

Il existe un certain nombre de compétences clés (ou une combinaison de connaissances, de compétences et d'attitudes) qui peuvent favoriser les chances d'une personne dans la vie, faciliter sa transition vers le marché du travail et améliorer ses perspectives d'emploi. Ainsi, le fait de participer à une formation à l'entrepreneuriat augmente de 35 % en moyenne la probabilité d'exercer des activités entrepreneuriales plus tard au cours de la vie. Sur ce chiffre de 35 %, une hausse de 7 points de pourcentage résulte de l'amélioration de la perception qu'ont les participants de leurs compétences entrepreneuriales. Toutefois, les données disponibles montrent que la

¹⁵ En novembre 2017, les dirigeants de l'UE se sont réunis à Göteborg pour examiner la dimension sociale de l'Europe, y compris l'éducation et la culture. Dans le cadre du débat sur l'avenir de l'Europe, la Commission a exposé sa vision et ses mesures concrètes pour créer un espace européen de l'éducation d'ici à 2025. L'un des principaux objectifs de l'espace européen de l'éducation est de «faire de la mobilité une réalité pour tous», en s'appuyant sur les expériences positives du programme Erasmus+ et du corps européen de solidarité et en étendant la participation à ces programmes, ainsi qu'en créant une carte européenne de l'étudiant pour offrir un nouveau moyen convivial de stocker des informations sur les résultats universitaires d'un étudiant. D'autres mesures visant à stimuler la mobilité dans le cadre de l'espace européen de l'éducation comprennent le lancement de nouveaux processus visant à garantir la reconnaissance mutuelle des diplômés; l'amélioration de l'apprentissage des langues; la création d'un réseau d'universités européennes; et le soutien aux enseignants et à leur mobilité.

participation à une formation à l'entrepreneuriat dans l'UE est la plupart du temps facultative, et seuls quelques pays la rendent obligatoire.

En outre, le potentiel des technologies numériques pour améliorer les pratiques éducatives est entravé par des difficultés auxquelles les systèmes éducatifs sont encore confrontés. Pour réussir leur transformation numérique, les établissements scolaires doivent soutenir les compétences numériques des enseignants à des fins pédagogiques, concevoir des approches pédagogiques innovantes et fournir des équipements numériques ainsi qu'une meilleure connectivité. Il convient de procéder au renforcement des capacités aux fins de l'évaluation numérique pour les apprenants, les enseignants, les établissements scolaires et les systèmes éducatifs.

De plus, le multilinguisme peut améliorer les perspectives d'emploi des personnes concernées. Dans l'ensemble de l'Europe, entre 2005 et 2015, le nombre d'élèves qui ont bénéficié de l'apprentissage obligatoire des langues a augmenté tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. En ce qui concerne l'enseignement primaire, 83,7 % des élèves ont appris au moins une langue étrangère en 2014, contre 67,3 % près de dix ans auparavant. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 59 % des élèves ont appris deux langues à l'école en 2015, contre 46,7 % en 2005.

Après avoir atteint son point le plus bas en 2013 (75,4 %), le taux d'emploi des jeunes diplômés n'a cessé d'augmenter dans l'UE. Avec 81,6 % en 2018, le taux est désormais proche du niveau d'avant la crise de 2008 (82 %). Toutefois, certains pays souffrent encore des effets de la crise sur l'employabilité des jeunes diplômés, en particulier la Grèce et l'Italie, où les taux d'emploi des jeunes diplômés sont d'environ 55 %. Par rapport aux diplômés de l'enseignement secondaire titulaires d'une qualification professionnelle, les personnes possédant une qualification générale entrent moins facilement sur le marché du travail (66,3 % contre 79,5 %). Les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur étaient de 85,5 % en 2018.

Investissement public dans l'éducation

En 2017, les États membres de l'UE ont investi, en moyenne, 4,6 % de leur produit intérieur brut (PIB) dans leurs systèmes éducatifs. Cette proportion a diminué légèrement mais constamment au cours des dernières années, puisqu'elle s'établissait à 4,9 % en 2014. En moyenne, les pays de l'UE consacrent environ un tiers de leurs dépenses publiques d'éducation à l'enseignement préprimaire et primaire; 41 % à l'enseignement secondaire; et 15 % à l'enseignement supérieur. Si l'on examine les différents secteurs de l'éducation, les dépenses réelles consacrées à l'enseignement secondaire et post-secondaire ont diminué (-1,3 %, entre 2016 et 2017) et augmenté dans l'enseignement préprimaire et primaire (+ 1,4 %), ainsi que dans l'enseignement supérieur (+ 1,7 %).

Jusqu'à présent, l'évolution des dépenses consacrées à l'éducation a été largement indépendante de l'évolution démographique, à l'exception partielle des dépenses consacrées à l'enseignement supérieur. En raison du déclin prévisible des tranches d'âge scolaire dans de nombreux pays de l'UE, même des dépenses constantes en matière d'éducation sont susceptibles d'entraîner une augmentation des dépenses par élève.

Principales constatations par pays

Allemagne

L'Allemagne a annoncé des investissements importants dans la numérisation, l'enseignement supérieur et la recherche au cours des dix prochaines années, mais aussi dans l'enseignement scolaire. L'Allemagne se prépare à un changement fondamental dans les compétences de sa main-d'œuvre en mettant en œuvre des initiatives numériques et en réorientant le système d'éducation et de formation des adultes. Le personnel enseignant vieillit et l'Allemagne est confrontée au défi de remplacer un grand nombre d'enseignants. Les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés et/ou issus de l'immigration continuent d'accuser du retard s'agissant du niveau d'instruction.

Autriche

Pour éviter une pénurie d'enseignants, l'Autriche doit attirer suffisamment d'étudiants dans la formation initiale des enseignants et améliorer le développement professionnel continu. Les investissements dans l'enseignement supérieur visent à améliorer l'environnement des études. L'amélioration des compétences numériques est une priorité du système d'éducation et de formation. L'interruption des réformes récentes peut affaiblir les efforts visant à intégrer les élèves issus de l'immigration et à améliorer les résultats scolaires des élèves issus de milieux socialement défavorisés.

Belgique

La Communauté flamande (BE fl) mettra en œuvre des réformes à tous les niveaux de l'éducation, y compris dans la formation en alternance, à partir de septembre 2019. La Communauté française (BE fr) mettra également en œuvre des réformes scolaires, en commençant par des changements de gouvernance, puis le nouveau programme d'études commun étendu et la réforme de la formation initiale des enseignants à partir de septembre 2020. Les dépenses consacrées à l'éducation en Belgique sont parmi les plus élevées de l'UE, mais les résultats scolaires sont relativement faibles, ce qui laisse à penser qu'il est possible d'accroître l'efficacité et l'efficacités. Afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats, les enseignants ont besoin d'un soutien accru pour gérer la diversité en classe. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais il subsiste des disparités entre les régions et les groupes considérés.

Bulgarie

La modernisation du système d'éducation et de formation se poursuit, tandis que la qualité, la pertinence pour le marché du travail et l'inclusion restent problématiques. L'évolution démographique et l'augmentation des pénuries de compétences donnent à penser que la Bulgarie doit investir davantage dans les compétences de sa main-d'œuvre actuelle et future. Il est grandement nécessaire de relever le niveau de qualification de la population adulte et de prévoir sa reconversion, alors que la participation à l'éducation et à la formation des adultes est faible. Le statut de la profession d'enseignant est peu valorisé, et le personnel enseignant vieillit. Les salaires sont en augmentation afin de renforcer l'attrait de la profession. Des mesures ont été prises pour accroître la pertinence de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) par rapport au marché du travail.

Chypre

La profession d'enseignant est très attrayante. Les réformes visant à la moderniser sont prometteuses, mais doivent être poursuivies et étendues. Des réformes sont mises en œuvre pour promouvoir des services publics de qualité en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Toutefois, l'offre est insuffisante pour les premières années. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur a encore augmenté, mais la sous-utilisation des compétences reste un défi, compte tenu des spécificités du marché du travail chypriote. Des mesures ont été prises pour améliorer l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes, mais l'attrait de ces deux secteurs et la participation à ceux-ci restent faibles.

Croatie

La phase pilote de mise en œuvre de la réforme des programmes d'études et les préparatifs ambitieux en vue d'une mise en œuvre complète sont en cours. Des réformes sont en cours dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. La participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance est freinée par la pénurie d'enseignants et le manque de places disponibles. Les projets visant à allonger la très courte durée moyenne d'enseignement pourraient contribuer à améliorer les résultats scolaires peu satisfaisants.

Danemark

Les changements apportés à l'enseignement universitaire le rendent plus flexible et mieux adapté au marché du travail, mais il demeure nécessaire d'augmenter le nombre de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM). Le nombre d'apprentissages a augmenté et des mesures sont prises pour promouvoir l'éducation et la formation des adultes. La réduction des dépenses consacrées à l'éducation a une incidence sur les établissements scolaires et les universités. Les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration varient considérablement d'une région à l'autre.

Espagne

La profession d'enseignant est attrayante, mais les conditions de travail diffèrent d'une région à l'autre et entre les systèmes éducatifs publics et privés. Les dépenses privées dans l'éducation sont importantes, tandis que les dépenses publiques stagnent par rapport au PIB. Les réformes prévues, qui reflètent les incertitudes politiques, ont été freinées. Le processus de modernisation de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours. La participation des adultes à l'éducation augmente lentement.

Estonie

L'Estonie élabore actuellement une stratégie en matière d'éducation pour la période 2021-2035, qui vise à apporter des modifications progressives au système pour répondre aux changements intervenant sur le marché du travail et dans la société. En raison de l'évolution démographique et de la faible réactivité du système d'éducation et de formation aux besoins du marché du travail, l'alignement de l'offre de compétences et de la demande de main-d'œuvre reste un défi. Le vieillissement de la population enseignante, associé à la faible attractivité de la profession d'enseignant, constitue un défi à long terme pour le fonctionnement du système éducatif. La participation à l'éducation et à la formation des adultes a atteint un niveau record, mais le besoin de perfectionnement et de reconversion reste élevé.

Finlande

Bien que le métier d'enseignant soit une profession prestigieuse et attrayante, on observe une pénurie d'enseignants pour la maternelle et l'éducation des élèves à besoins spécifiques. Les inégalités en matière d'éducation ont augmenté, et les dépenses consacrées à l'éducation ont diminué. De nouvelles mesures politiques visent à améliorer la qualité, l'efficacité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. La demande de diplômés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) est élevée et difficile à satisfaire. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est en cours et des réformes sont prévues pour encourager l'éducation et la formation des adultes.

France

Les travaux se poursuivent en vue d'améliorer les résultats scolaires et de réduire les inégalités, par le soutien du personnel enseignant ainsi que des mesures de financement. Une nouvelle loi sur l'enseignement prévoit un allongement de la scolarité et de la formation obligatoires, de 3 à 18 ans. Les autorités sont confrontées à la difficulté de combiner le rythme rapide des réformes avec la nécessité de consulter les parties prenantes pour garantir une appropriation satisfaisante et un effet optimal. La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels est pleinement engagée.

Grèce

La profession d'enseignant est très attrayante en Grèce, mais les possibilités d'améliorer le professionnalisme et les incitants en la matière font défaut. Les dépenses d'éducation sont moins élevées que dans la plupart des pays de l'UE et sont largement consacrées aux salaires. L'abandon scolaire a encore diminué, en particulier dans les régions rurales. Trouver un emploi à l'issue des études reste difficile, y compris pour les personnes hautement qualifiées. Des mesures visant à lutter contre l'exode des diplômés de l'enseignement supérieur sont mises en œuvre, mais l'internationalisation des universités grecques est peu développée.

Hongrie

Des mesures récentes ont permis de relever le niveau de qualification du personnel dans l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Les mesures visant à réduire les écarts de performance entre les élèves ont été renforcées. Les conditions d'admission à l'enseignement supérieur ont été rendues plus restrictives. Une nouvelle stratégie à moyen terme vise à moderniser l'enseignement et la formation professionnels ainsi que l'éducation et la formation des adultes.

Irlande

L'Irlande dispose d'un cadre solide pour garantir le haut niveau de qualification des enseignants et projette en outre de répondre aux besoins émergents, notamment en ce qui concerne la pénurie d'enseignants. L'abandon scolaire a continué de diminuer et la participation à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance doit être soutenue par de nouveaux régimes nationaux. Malgré l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'éducation, les investissements dans l'enseignement supérieur n'ont pas suivi l'augmentation du nombre d'étudiants. L'Irlande met en œuvre des initiatives visant à mettre à niveau les compétences des adultes et à renforcer leur participation à l'éducation et à la formation, mais le nombre d'adultes peu qualifiés au sein de la population reste considérable.

Italie

Les investissements de l'Italie dans l'éducation, en particulier dans l'enseignement supérieur, sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE. La proportion d'enseignants satisfaits de leur emploi est l'une des plus élevées de l'UE, mais seule une petite partie d'entre eux pensent qu'il s'agit d'une profession valorisée. La formation obligatoire par le travail dans l'enseignement et la formation professionnels pourrait contribuer à mieux structurer la formation des apprentis et à faciliter le passage de la formation à la vie professionnelle. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est faible et la transition entre les études et la vie professionnelle reste difficile, même pour les personnes hautement qualifiées.

Lettonie

La Lettonie a déjà atteint et dépassé ses objectifs en matière d'éducation dans le cadre de la stratégie Europe 2020. La Lettonie devrait améliorer davantage les résultats d'apprentissage grâce au nouveau programme d'études axé sur les compétences, au renforcement de l'approche individuelle des élèves à risque et au soutien à l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Le nombre d'inscriptions dans l'enseignement et la formation professionnels (EFP) augmente et le taux d'emploi des diplômés de l'EFP s'améliore, bien que ces deux paramètres restent inférieurs à la moyenne de l'UE. Dans l'enseignement supérieur, l'augmentation progressive des investissements et les changements successifs en matière d'assurance de la qualité sont les bienvenus, mais le secteur reste fragmenté et la compétitivité internationale est faible.

Lituanie

L'évolution actuelle de la population étudiante et du personnel enseignant demandent une stratégie globale de gestion de l'offre et de la demande des enseignants. L'amélioration des compétences clés et des qualifications appropriées demeure une priorité à tous les niveaux. La poursuite du développement des systèmes de suivi et d'évaluation peut contribuer à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation. Des mesures ont été mises en place pour accroître l'efficacité globale

du système éducatif, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer leur mise en œuvre. Les mesures politiques visant à remédier à la faible participation à l'éducation et à la formation des adultes font défaut.

Luxembourg

En 2018, l'assouplissement des conditions d'admission aux concours de recrutement des enseignants de l'éducation de la petite enfance et du niveau primaire a permis d'attirer davantage de candidats. Les résultats scolaires des élèves sont fortement influencés par leur capacité à s'adapter au système trilingue. Une réforme du processus d'orientation à la fin de l'enseignement primaire a peut-être renversé la tendance à orienter de nombreux élèves vers la filière la plus faible de l'enseignement secondaire. Les taux d'emploi des jeunes diplômés de tous les types d'enseignement sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE.

Malte

Des travaux sont en cours pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'attrait de la profession. L'amélioration de la qualité des investissements dans l'éducation et le développement du suivi et de l'évaluation constituent des défis majeurs. Une participation accrue à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance et le nouveau système secondaire peuvent contribuer à réduire le nombre de jeunes quittant prématurément l'école. Bien que la participation à l'enseignement supérieur soit en augmentation, sa pertinence par rapport au marché du travail reste un défi.

Pays-Bas

Le taux de décrochage scolaire est inférieur à l'objectif national dans le cadre de la stratégie Europe 2020, mais il a légèrement augmenté. Les Pays-Bas sont confrontés à une pénurie croissante d'enseignants, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Les accords de qualité 2019-2022 visent à améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels. L'enseignement supérieur néerlandais attire de plus en plus d'étudiants étrangers.

Pologne

L'abandon scolaire continue de diminuer et la participation des enfants de moins de trois ans à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance reste faible. La réforme de l'enseignement supérieur a été lancée, apportant des changements majeurs au fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. La mise en œuvre des changements dans le système scolaire en 2017 entraîne des défis organisationnels, financiers et liés aux programmes d'études. D'autres défis sont à relever en ce qui concerne la rémunération des enseignants, les pénuries émergentes ainsi que la formation initiale et continue. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

Portugal

Les enseignants sont satisfaits de leur emploi, mais le vieillissement de la population enseignante, la proportion élevée de personnel non permanent et les faiblesses dans l'insertion et le développement professionnel continu continuent de poser des difficultés. Les investissements dans la modernisation des infrastructures sont insuffisants, en particulier en faveur de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance dans les régions métropolitaines. Les disparités régionales dans les résultats scolaires se réduisent et les taux de redoublement et d'abandon scolaire s'améliorent. Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté, mais la demande des entreprises en spécialistes des TIC dépasse l'offre. La proportion d'adultes peu qualifiés est importante, tandis que la participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible.

Roumanie

Des idées concrètes ont été présentées en vue d'une réforme majeure du système d'éducation et de formation. Des mesures clairement définies doivent être prises pour la mise en œuvre de la réforme. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont faibles par rapport à celles de l'UE,

alors que les besoins d'investissement du secteur sont élevés. Toute réforme majeure nécessitera un financement supplémentaire lié à des mécanismes d'équité et d'efficacité plus solides. Un meilleur soutien aux enseignants — en particulier par une nouvelle conception de la formation initiale des enseignants et le renforcement du développement professionnel continu — peut contribuer à améliorer la qualité et l'équité. Des efforts ont été faits pour développer la formation en alternance. La participation à l'éducation et à la formation des adultes reste faible, en dépit du besoin élevé de perfectionnement et de reconversion professionnels.

Royaume-Uni

Des efforts sont déployés pour faire face à la proportion élevée d'enseignants qui quittent la profession. En Angleterre, les «academy schools» (écoles publiques indépendantes) sont de plus en plus nombreuses, mais beaucoup sont confrontés à des contraintes financières. Les conséquences du Brexit pour l'enseignement supérieur britannique ne sont pas claires, mais des réponses politiques sont nécessaires pour remédier à la perte potentielle du financement de la recherche par l'UE et à la réduction des flux d'étudiants. L'Angleterre introduira de nouvelles qualifications dans le cadre des réformes en cours de l'EFPP au niveau du deuxième cycle du secondaire.

Slovaquie

La Slovaquie améliore l'éducation et l'accueil de la petite enfance, ce qui est particulièrement positif pour les enfants issus de familles défavorisées. La Slovaquie adopte une approche plus stratégique de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que du perfectionnement et de la reconversion professionnelle. Le taux de décrochage scolaire continue d'augmenter depuis 2010, approchant les 14 % en Slovaquie orientale. Les investissements dans l'éducation et la formation sont insuffisants, ce qui se reflète dans les salaires encore peu élevés des enseignants, malgré les récentes augmentations.

Slovénie

Le taux d'inscription à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance se rapproche du critère de référence de l'UE. La proportion d'élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire inscrits à l'enseignement et la formation professionnels est l'une des plus élevées de l'UE, et le taux d'emploi de ces diplômés est élevé. Il y a suffisamment de nouveaux enseignants, mais un grand nombre d'entre eux approchent l'âge de la retraite et il y a déjà des pénuries dans certaines catégories. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est élevé, mais les différences entre les hommes et les femmes ainsi que les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger sont importantes.

Suède

Les taux de diplômés de l'enseignement supérieur et les taux d'emploi des diplômés sont élevés. Les compétences numériques de la population sont parmi les meilleures de l'UE. Il y a une grave pénurie d'enseignants, et un grand nombre d'enseignants n'ont pas de qualifications formelles. La ségrégation et les inégalités scolaires sont des préoccupations graves et croissantes.

Tchéquie

La Tchéquie continue de rendre l'enseignement et la formation professionnels plus adaptés aux besoins du marché du travail. Les autorités utilisent à bon escient les fonds de l'UE pour soutenir les réformes. L'éducation inclusive progresse, mais les mesures ciblant les Roms restent limitées. L'attrait de la profession d'enseignant reste faible.

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://publications.europa.eu/fr/publications>.

Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

